

VIC infos

LE MOT DU MAIRE



Chères Vicoises, chers Vicois,
Chères Lagraulassiennes, chers
Lagraulassiens,

A l'ordre du jour de ses dernières semaines, l'annonce des montants des dotations aux collectivités. Malheureusement, pour notre commune, comme pour les autres, rien de bien réjouissant, c'est plus de 122 000 euros de dotations qui n'arriveront pas jusqu'à nos caisses cette année.

L'exercice d'équilibriste auquel se prêtent aujourd'hui les maires et leur conseil municipal est de plus en plus difficile. Des coupes répétées, toujours plus élevées, doublées de transferts de compétences, et donc de charges, rendent la tâche rude pour les petites communes. Nous ne pouvons que regretter ce désengagement progressif de l'Etat. Souhaitons que le gouvernement entende nos signaux d'alerte avant qu'il ne soit trop tard !

Malgré tout, à Vic-Fezensac, nous nous efforçons de limiter l'impact de ces baisses sur la vie communale et de ne pas alourdir la charge qui pèse déjà sur les contribuables vicois. Aussi, le Conseil Municipal a récemment reconduit les taux d'imposition au niveau de ceux de l'année dernière. Ce sera également tout le sens du budget à venir.

Néanmoins, terminons sur une note positive car le printemps est là et les premières manifestations vicoises s'annoncent, comme le montre l'agenda chargé des « évènements à venir ». Ce dynamisme, nous le devons à notre tissu associatif riche et volontaire. Je tiens d'ailleurs à remercier toutes les personnes qui se mobilisent bénévolement pour faire vivre nos associations et assurer l'organisation de ces évènements. Avec le soleil qui arrive, ces moments seront inoubliables, c'est certain.

Bien à vous.

Le Maire,
Michel ESPIE

SOMMAIRE

Actualité municipale.... p. 2-5

**Page du groupe
minoritaire p. 6**

Vie associative p. 7

Vos sorties p. 8

Ville de



VIC-FEZENSAC

ACTUALITE municipale

DE NOUVEAUX NOMS D'IMPASSES ET UNE NOUVELLE AVENUE D'ELUSA



Quelques améliorations ont été, dernièrement, apportées concernant la dénomination et la numérotation des rues dans la commune.

En effet, certaines voies ou impasses ne portaient encore aucun nom. Pour des raisons pratiques et à la demande des riverains, la Municipalité leur a donc attribué une dénomination. C'est le cas, par exemple, de l'impasse des Lagunes, l'impasse du Bouillon ou encore l'impasse des ateliers qui mène aux régies municipales.

Dans le même esprit, certaines rues, trop longues, posaient de véritables difficultés pour les livraisons et la distribution du courrier. Le Conseil Municipal a donc été contraint de scinder en deux le « Chemin de Grisonis ». Sa partie urbaine s'est ainsi vu renommée « Avenue d'Elusa », référence historique à l'ancienne voie romaine qui longeait ce chemin et menait à Elusa

(aujourd'hui Eauze).

La Municipalité espère que la transition se fera sans désagrément. Monsieur le Maire et ses adjoints se tiennent bien évidemment à la disposition des riverains.

FESTIVITES DE LA PENTECOTE 2015 : UN DISPOSITIF D'ACCUEIL ET DE SECURITE RECONDUIT

L'édition de Pentecôte 2015 arrive à grands pas. Tout sera prêt pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles et garantir la sérénité de tous.



Comme l'an dernier, de nombreuses mesures de prévention et de sécurité seront reconduites. C'est le cas par exemple de la sécurité à cheval. Présents lors de la précédente édition, les deux cavaliers de sécurité avaient

réalisé des patrouilles, durant tous le week-end, autour du périmètre de la fête rappelant à l'ordre les quelques fauteurs de troubles. La prévention, le dialogue et l'échange avaient permis de maintenir la convivialité et la bonne entente dans nos quartiers. Aussi, ils feront leur réapparition dans nos rues.

Le dispositif de la fourrière devrait également être reconduit ainsi que le numéro de permanence téléphonique qui avait satisfait et rassuré de nombreux riverains. Les habitants pourront appeler le 05.62.58.09.49 afin de signaler des désagréments éventuels ou de simples problèmes techniques. Un élu leur répondra durant les trois jours de fête.

Deux postes de secours seront ouverts en permanence : un au Couvent Bleu, l'autre à l'Hôtel de ville et nouveauté, cette année, la mise en place d'une bodega sans alcool organisée par la Protection Civile. Elle

sera située rue Raynal à l'angle de la rue du Vivier.

En ce qui concerne l'accueil des festayres, les campings et les parkings seront rouverts à des tarifs toujours aussi attractifs afin que tout le monde puisse jouer le jeu et que tout se déroule correctement.

La ville comptera davantage de sanitaires qui seront pour la majorité accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le parking « handicapés » sera également reconduit Place Mahomme.

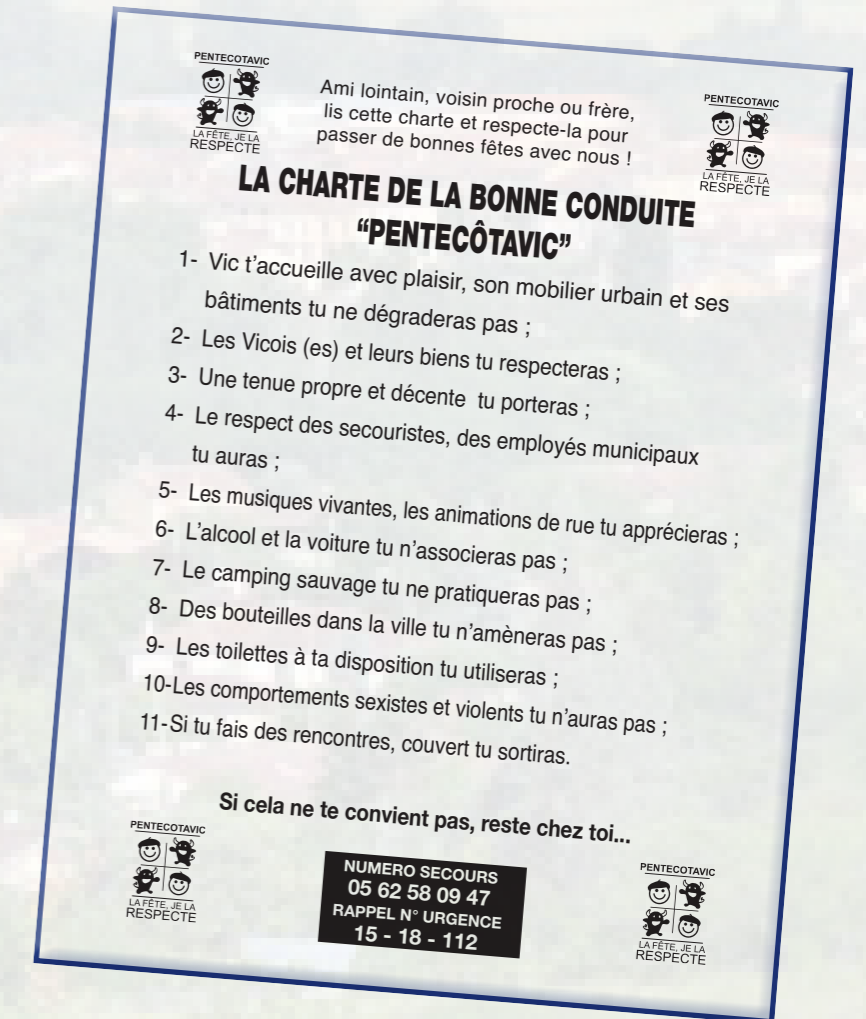
Enfin, comme à l'habitude, les riverains habitant dans le périmètre de la fête disposant d'un garage ou d'un espace de stationnement privé se verront remettre un laissez-passer pour leur véhicule. Ces laissez-passer seront distribués à l'accueil de la Mairie à partir de la semaine du 11 mai sur présentation de la carte grise du véhicule.

Grâce à la reconduction de ces dispositifs et aux travaux des acteurs et partenaires de fête (gendarmerie, Préfecture, secours, communauté de communes, services de la mairie, etc.), cette édition sera à n'en pas douter une belle réussite !

Information :

- Tarifs des parkings et des campings pour le week-end
- Camping de Cauderon : 5€/campeur
- Camping des Acacias : 5€/véhicule et 10€/campeur
- Parking de la Pachère : 10€/véhicule

Avec l'association Pentecôtavic, la Municipalité en appelle au civisme et au respect de l'esprit de la fête. Cette année encore, l'ensemble des participants est invité à veiller à se conformer à la charte de bonne conduite et à ses 11 règles afin que la fête puisse perdurer et se dérouler dans la joie et la bonne humeur.



ACTUALITE municipale

LES PREMIERES ACTIONS DU CONSEIL DES JEUNES



Depuis leur élection en décembre 2014, les jeunes élus du Conseil des Jeunes travaillent à la réalisation de leurs propositions. Deux réunions ont déjà permis d'établir les grandes lignes de leur programme et de mettre en place les premières actions.

Ainsi, deux panneaux de basket ont été installés à la demande de ce nouveau conseil : l'un sur la façade du gymnase (côté piste), l'autre aux abords de la piste du skatepark. Ces installations répondent à une demande des jeunes vicois qui n'avaient plus d'espace pour jouer au basket depuis la création du terrain de football synthétique.

La mise en place d'un mur d'expression sur le muret en bas du terrain de football synthétique est également programmée. Dans cette perspective, les jeunes vont travailler durant les semaines à venir sur l'élaboration d'un règlement auquel chacun devra se conformer. Ils se sont engagés à communiquer auprès des vicois (jeunes et moins jeunes) afin de le faire respecter

et d'éviter tout débordement. Un lieu que les artistes urbains ne manqueront pas d'apprécier.

Autre idée, la création d'un salon des métiers vicois pour les années à venir. Ce projet est encore au stade de réflexion et devrait être affiné rapidement. Les petits élus espèrent pouvoir le présenter à l'Association des commerçants et artisans vicois dans les mois à venir afin d'obtenir leur aide dans cette démarche et créer un partenariat.

Enfin, gros chantier de leur mandat, les jeunes ont proposé l'installation d'un snack à la piscine durant l'été. Ce projet, lourd et difficile, implique un investissement et une préparation dont ils ont pris la mesure. Aussi, le Conseil des Jeunes s'est mis au travail afin de répondre à toutes les questions qu'implique un tel dispositif (normes, coût, organisation, etc.). Leur travail devrait permettre une expérimentation cet été si leur présentation convainc Monsieur le Maire et les Conseil Municipal de Vic-Fezensac. Affaire à suivre.

LANCEMENT DE LA CONSULTATION SUR LE REAMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE.

Comme promis, c'est avec l'ensemble des vicois qu'aura lieu la mutation du coeur de Vic-Fezensac ! La commission de pilotage du projet a établi lors de sa dernière réunion, le 13 mars 2015, un questionnaire de consultation à

l'attention de tous les habitants.

La perception de la ville, les aménagements attendus, l'organisation de l'espace espéré, etc. sont des enjeux importants de ce chantier majeur. Aussi, via ce questionnaire, chaque vicois peut exprimer ses aspirations et ses attentes et participer à la confection des grandes lignes du projet. Le plus grand nombre est donc invité à participer et à retourner le questionnaire avant le 15 juin 2015 à l'accueil de la Mairie de Vic-Fezensac.

Les réponses récoltées seront traitées et analysées afin d'affiner le programme des travaux en cours d'élaboration. Les résultats seront communiqués à la rentrée prochaine ainsi que les grandes lignes du projet à venir.

ETUDE PATRIMONIALE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT.

Afin de se conformer au décret n°2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement, la ville de Vic-Fezensac a entrepris la réalisation d'une étude patrimoniale de son réseau d'assainissement collectif. Cette étude comprend le relevé topographique, le géoréférencement et l'inventaire des canalisations, regards et branchements constituant le réseau d'assainissement collectif de la Commune.

Monsieur le Maire a confié cette mission au bureau d'étude BOUBEE-DUPONT Eau et Environnement (bdEe). Leurs agents circuleront dans la ville pour effectuer des reconnaissances de terrain nécessaires pour mener à bien cette mission. Les Vicois sont invités à leur réserver le meilleur accueil et à leur poser toutes les questions relatives à l'intervention.

Les reconnaissances de terrain s'effectueront en deux phases :

Phase n°1 : tests à la fumée afin de vérifier l'état du réseau et des branchements. Cette opération se déroulera durant la dernière semaine de Mars et la première d'avril. Lors de cette opération certains dégagements de fumée pourront être observés. Ces dégagements sont normaux et ne représentent aucun danger.

Phase n°2 : recensement des branchements individuels s'étalant sur plusieurs semaines. vous serez informés de la visite des opérateurs par courrier déposé dans vos boîtes à lettres.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services techniques de la ville de Vic-Fezensac au 05 62 58 05 54 ou par mail : dst@ville-vicfezensac.fr.

Equipe du bureau d'étude BOUBÉE-DUPONT



Y. BOUBEE-DUPONT



J. ALAIN



C. DOUSTAU



N. PEYTA

EN BREF

DEVELOPPEMENT DURABLE. Un lampadaire solaire Impasse du Bouillon.

Depuis quelques semaines, l'Impasse du Bouillon a trouvé la lumière. Particularité, ce lampadaire fonctionne exclusivement à l'énergie solaire. Un tel dispositif permet à la commune de sécuriser l'impasse tout en limitant le coût de l'aménagement et en respectant l'environnement. D'autres installations de ce type pourront voir le jour dans notre commune si l'expérience se montre concluante.

BUDGET. Des taux d'imposition inchangés.

Cette année encore, malgré la baisse très importante des dotations d'Etat, le Conseil Municipal a choisi, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

Les taux 2015 :

- Taxe d'habitation : 13,17%
- Taxe foncière sur le bâti : 31,07%
- Taxe foncière sur le non bâti : 118,04%.

MARCHE HEBDOMADAIRE. Circulation et stationnement interdits Place de la Poste.

Depuis maintenant plusieurs semaines, dans le cadre d'une réorganisation des stands du marché et par mesure de sécurité, la circulation et le stationnement sont interdits tous les vendredis matin sur la Place de la Poste. Seules les places handicapés restent accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les automobilistes sont donc invités à ne pas laisser leurs véhicules sur ce parking les jours de marché.

GROUPE minoritaire

Notre site : groupeminoritairevic.com

PREMIERE ANNEE DE MANDAT DE L'EQUIPE "UMP" DE VIC

C'est en vous rapportant les séances du conseil municipal sur notre site que nous vous informons sur les actions de la nouvelle équipe, en reprenant les interventions de chacun. Même si quelque fois l'esprit est un peu potache, nous rapportons et commentons très fidèlement la teneur des échanges.

Cependant, le constat reste décevant :

- sur le fond : aucune projection et peu d'ambition ;

- sur la forme : les séances sont toujours aussi « bâclées », la présentation des dossiers toujours limitée à la simple lecture des délibérations proposées : aucune pédagogie, peu d'explication et aucun goût pour le débat.

Les dernières séances ont toutefois été plus détendues, M. le Maire acceptant plus facilement le dialogue.

Notre position reste la même :

nous nous intéressons à tous les sujets et travaillons dans un état d'esprit constructif. Dans l'intérêt

général, nous apportons notre pierre à l'édifice en interpellant les élus de la majorité sur certains points.

Nous participons très volontiers à la commission des finances et celle des appels d'offres, au projet d'aménagement du cœur de ville, à l'action de l'office du tourisme, à la mise en place et au fonctionnement du conseil des jeunes ainsi qu'aux instances paritaires (règlement intérieur du personnel communal, mise en place du comité hygiène et sécurité...).

Nous avons soutenu en conseil municipal :

- la stabilité des taux d'imposition
- la mise en place du conseil des jeunes

- les mesures de sécurité sur la voirie publique (zone à 30...)

- l'appui financier à la nouvelle association chargée de dynamiser le cinéma de Vic...

Nous avons alerté sur :

- le bilan financier de Pentecôte, en faisant la démonstration

qu'aucune économie réelle n'a été effectuée puisque M. le Maire dans son bilan sous-estimait et dissimulait de nombreux frais ;

- la nécessité d'une mise en concurrence pour tous travaux et achats ;

- les décisions relatives aux tarifs du centre de loisirs en présentant un tableau qui mettait en évidence certaines augmentations trop sensibles pour certaines familles ; des corrections ont été apportées ;

- le mauvais positionnement des ralentisseurs en ville non conformes aux recommandations ministérielles.

Nous nous sommes opposés à :

- la suppression de la majoration de la taxe foncière sur les terrains constructibles en zone urbaine ;

- l'abandon du droit de préemption sur certains immeubles en zone inondable.

Nous déplorons

une certaine inertie et l'absence de réunion, depuis un an, de toutes les autres commissions municipales (éducation, culture, cadre de vie, affaires sociales).

EN CONSEIL MUNICIPAL NOTRE EQUIPE A DEFINI UNE PRIORITE : LE DEVENIR DE NOTRE HOPITAL PUBLIC

L'article paru dans Sud-Ouest a interpellé les élus sur la situation de l'hôpital de Vic et, plus généralement, sur les difficultés de tous les hôpitaux.

On sait que les problèmes sont très complexes et que ce n'est pas à l'échelle de la Commune que l'on va trouver des solutions. La fixation du prix de journée, les décisions de l'ARS (agence régionale de la santé), la politique d'aide des familles portée par le Conseil départemental,

mais aussi la qualité des soins, les conditions de travail au sein de l'établissement et les difficultés financières des familles : l'équation sera difficile à résoudre.

Il va falloir que tous les élus, tous les acteurs qui ont des compétences et des responsabilités sur le sujet ainsi que les représentants des familles des résidents se mobilisent face aux difficultés présentes et à venir.

MOUVEMENT DE GREVE

Si le personnel hospitalier vicois a manifesté lors de la journée d'appel à la grève du 9 avril, n'oublions pas

le conflit qui oppose les agents de la Poste à leur administration.

Nous les assurons de notre soutien

Au niveau de la Commune, nous souhaitons que les 7000 € nécessaires à la réparation du véhicule qui appartient à l'hôpital et qui permet de transporter les personnes en fauteuil à l'occasion de certaines promenades soient rapidement avancés par la Mairie. Pourquoi ne pas envisager de récupérer cette somme sur les profits générés par Pentecôte ? ... **Une ville qui afficherait sa solidarité !**

dans ce mouvement qui dure depuis plusieurs jours !

VIE associative

ASSOCIATION PENTECOTAVIC : LE PROGRAMME ET L'AFFICHE DE L'EDITION 2015 MAINTENANT DEVOILES.



Cette année encore, pour la deuxième fois, les membres de l'association Pentecôtavic se sont démenés pour proposer bien plus qu'un programme pour les festivités de Pentecôte mais bel et bien un véritable projet de fête ! Convivialité, bonne humeur et respect des règles seront au menu de cette édition 2015 et les animations ne manqueront pas.

Tout d'abord, les amateurs de peinture seront servis avec le Circuit des Arts et ses nombreux points d'exposition éparpillés dans la ville. Les vernissages auront lieu le vendredi soir à 17h.

De la bonne musique sera également au rendez-vous. Vous pourrez retrouver notamment sur

scène des groupes réputés comme « Le Gros Tube », « Drum'n'Brass » ou encore « Ceux qui marchent debout ». Les Mac A Dame seront également de la fête. Onze fanfares se chargeront de l'animation des bodegas tout le week-end.

Pour les courageux, le contour des arènes accueillera, cette année encore, tous les matins à 10h, l'Encierro.

Les sportifs, quant à eux, pourront prendre le départ de la course pédestre du samedi matin 9h30 ou de la corrida burlesque de 11h.

Comme les années précédentes, le public pourra assister au Bal sévillan du samedi à 15h au Kiosque.

Enfin, bien évidemment, aura lieu l'incontournable défilé burlesque le dimanche après-midi à 15h. Cette année le thème est « Pentecôte fait son cinéma ». Alors tous à vos costumes !

A toutes ces animations « Pentecôtavic » viennent s'ajouter les animations organisées par le Club Taurin : les Encierros des Pitchouns (samedi 11h et lundi 11h) et les traditionnelles corridas (samedi 18h, dimanche 11h et 18h, lundi 17h) qui font la renommée de notre commune.

Souhaitons que cette édition soit une belle réussite !

**Week-end de la Pentecôte :
les 22, 23, 24 et 25 mai 2015**

TENNIS CLUB VICOIS : UNE NOUVELLE JOURNEE D'ANIMATION EN PREVISION.



Le Tennis Club vicois travaille au maintien de son dynamisme et à son développement. Fort de ces nombreuses infrastructures et de son école de sport, qui compte aujourd'hui plus d'une trentaine de jeunes, le Tennis vicois veut attirer davantage de sportifs mais aussi le grand public.

Cette année, le club participera, à la journée nationale « Jour e Tennis » le 30 mai prochain lancée par la Fédération nationale. De nombreuses animations seront ainsi proposées pour les grands et les petits afin de faire découvrir le tennis au plus grand nombre.

Plus traditionnellement aura lieu, du 26 juin au 11 juillet, le tournoi de Vic-Fezensac. Les vicois sont bien évidemment invités à venir voir quelques matchs pour leur plus grand plaisir. La vingtaine de compétiteurs du club compte sur vous pour les encourager !

VOS sorties à Vic

Événements à venir

COURSE CYCLISTE LA ROUTE DU SUD Le 18 juin 2015

Après le passage du Tour de France l'an dernier, Vic-Fezensac accueillera cette année l'étape Lourdes-Auch de la Route de du Sud. Passage prévu sur la RN124 en début d'après-midi.



LABEL JOURNEE DES Z'ARTS A CHAIS Fête de la musique Le 20 juin 2015

Nombreuses animations autour du kiosque organisées par Label de Nuit : manège musical pour enfant, ciné concert, spectacle vivant, concerts, etc. accès libre et gratuit.

Concerts et restauration derrière la salle polyvalente organisés par l'Harmonie Union Vicoise.

CONCERT DE CALOGERO Le 6 juillet 2015 à 21h

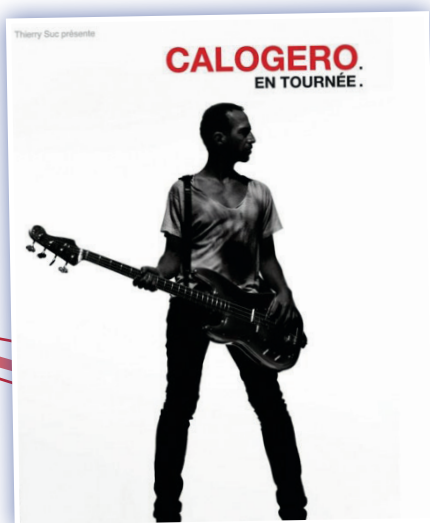
Calogero sera en concert dans les arènes de Vic-Fezensac. Organisé par l'association Festivic. Réservations : Office de Tourisme

FOIRE DU CHEVAL Les 2 et 3 mai 2015

L'association de la Foire du Cheval met à nouveau à l'honneur le cheval autour des arènes de Vic-Fezensac. Durant le week-end, retrouvez différentes animations : démonstrations, show d'élevage, tri du bétail, randonnée, etc.

SPECTACLE DE FLORENCE FORESTI Le 3 juillet 2015 à 21 h

Florence Foresti sera en spectacle dans les arènes de Vic-Fezensac. Organisé par l'association Festivic. Réservations : Office de Tourisme



Samedi 2 mai 2015 à 20h30
Grand spectacle équestre.
Entrée : 5 €

